

Réf: Dossier N° 061396

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KATEX-CÔTE D'IVOIRE SARLU » en abrégé « KATEX-CI »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA PALMERAIE, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/11/2021 , et enregistrés au CEPICI le 01/12/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KATEX-CÔTE D'IVOIRE SARLU » en abrégé « KATEX-CI »

Objet : IMPORT- EXPORT, INTERMEDIATION, FORMATION, DIVER S toute activité de Commerce générale de tout produit et marchandise légalement autorisés.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens, meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location- gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou le développement, notamment l'acquisition de brevets, licences, procédés de fabrication le cas échéant et marques de fabrique.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales

de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA PALMERAIE, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) : Mme KOFFI-KOUMI DIANE HUVELINE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-07956 du 10/12/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°39304/GTCA/RC/2021 du 10/12/2021

